

hi

Le Secrétaire général
du Département politique fédéral

Berne, le 8 juin 1970

Notice pour le Chef du Département

copie - Monsieur l'Ambassadeur Thalmann
- Monsieur l'Ambassadeur Marcuard
- Monsieur l'Ambassadeur Janner
- Monsieur l'Ambassadeur Bindschedler
- Monsieur le Ministre Diez
- Monsieur le Ministre Gelzer
- Monsieur le Ministre Miesch
- Monsieur Natural
- Monsieur Nussbaumer

- Monsieur l'Ambassadeur Jolles
- Monsieur l'Ambassadeur Weitnauer
- Monsieur le Ministre Feller

- Monsieur l'Ambassadeur Monfrini
- Monsieur l'Ambassadeur Wurth

- Représentations diplomatiques en Europe
- Ambassade de Suisse à Ottawa
- Ambassade de Suisse à Washington
- Observateur suisse auprès de
l'Organisation des Nations Unies, New York

Entretiens à Bruxelles
3 juin 1970

En décembre dernier, alors que je me trouvais à Bruxelles pour la Conférence des Ministres européens de la culture (en remplacement du Chef du Département de l'Intérieur), j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec M. Eyskens, Premier Ministre, et surtout avec M. Vaes, Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères, avec lequel j'ai eu un échange de vues approfondi. Ces conversations ayant été intéressantes, j'ai cherché à les poursuivre. Par l'entremise de notre ambassadeur à Bruxelles, j'ai fait demander à M. Vaes

s'il ne viendrait pas à Berne. Celui-ci, qui peut difficilement se déplacer, a exprimé le désir que notre rencontre ait de nouveau lieu à Bruxelles, afin d'y associer plusieurs de ses collaborateurs. C'est ainsi que je me rendis en Belgique avec M. Natural et que nous pûmes avoir avec plusieurs hauts fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères une discussion qui a porté principalement sur l'intégration européenne et le projet d'une conférence de la sécurité européenne. L'accueil belge fut chaleureux. M. Harmel, Ministre des affaires étrangères, bien que ne passant que quelques heures à Bruxelles entre une réunion ministérielle de la CEE et une autre de l'UEO, a tenu à nous recevoir. Il nous a déclaré combien il appréciait ces contacts. Il nous a fait l'éloge de la neutralité suisse, ce qui était plutôt surprenant, car les Belges tenaient jusqu'à maintenant un autre langage. Il a insisté sur le rôle que pourrait jouer la Suisse entre l'Est et l'Ouest, sans toutefois dire clairement ce qu'il avait à l'esprit. Il a enfin déclaré qu'une fois les problèmes bien cernés par nos conversations, il serait heureux de vous accueillir vous-même à Bruxelles.

La séance de travail qui suivit a réuni du côté belge:

- M. R. Vaes, Ambassadeur
Secrétaire général du Cabinet du Ministre des affaires étrangères
- M. L. Colot
Ambassadeur de Belgique à Berne
- Le Vicomte E. Davignon, Ambassadeur
Directeur général de la politique
- M. A. Forthomme, Ambassadeur
Adjoint au Directeur général de la politique
- Le Baron E. d'Anethan, Ministre plénipotentiaire
Chef du Bureau des Etats-Unis - Canada de la Direction générale de la politique
- M. J. Raeymackers, Ministre plénipotentiaire
Chef du Bureau Europe occidentale de la Direction générale de la politique
- M. W. Collins
Directeur du Bureau des Communautés européennes de la Direction générale des relations économiques extérieures
- M. A. de Staercke, Ambassadeur
Représentant permanent de la Belgique auprès de l'OTAN,
nous a rejoints pour déjeuner.

Du côté suisse:

L'Ambassadeur Monfrini, l'Ambassadeur Wurth, M. Natural et moi-même ainsi que M. Godet, Conseiller d'ambassade, et M. Hoffmann, stagiaire.

M. Godet et M. Hoffmann firent un compte rendu complet de la réunion. Je me bornerai ici à en indiquer les points saillants et je chercherai à en tirer certaines conclusions.

Le premier thème abordé fut celui de l'intégration européenne. M. Davignon nous fit un exposé brillant et fouillé du problème de l'unification politique européenne et des travaux du comité qu'il préside. Cet exposé peut se résumer comme suit:

Il n'est guère possible de reprendre telle quelle l'idée de Robert Schumann et de greffer une organisation politique sur une organisation économique. On ne peut non plus passer maintenant à une phase institutionnelle, car l'élargissement de la Communauté en serait compliqué. Ce qu'il faut faire, c'est établir des principes généraux qui seraient portés à la connaissance des pays candidats à l'adhésion et que ceux-ci devraient accepter. L'objectif à long terme de la Communauté est la mise sur pied d'institutions uniques traitant de l'ensemble de ses problèmes. La première étape pour y arriver serait de renforcer la solidarité politique entre les Etats. La création d'un organisme permanent développerait leur collaboration en suscitant un esprit de coopération entre fonctionnaires, comme cela a été le cas dans le domaine économique. Ainsi, la consultation pourrait se développer sur trois échelons: les ministres, les représentants et les experts. Sur quoi devrait-on se consulter? A côté de la politique extérieure, il y aurait d'autres domaines où des consultations régulières seraient désirables (jeunesse, droit international, éventuellement défense). Le rapport du Comité Davignon sera remis en juillet aux Chefs d'Etat et sera probablement publié.

Dans son exposé, M. Davignon a déclaré catégoriquement que les candidats à l'adhésion devraient accepter les finalités politiques

du Marché Commun et que cela était une des premières conditions à leur adhésion; à aucun moment il a dit qu'un engagement de ce genre serait exigé des membres de l'AELE ne sollicitant pas l'adhésion.

J'ai expliqué à mon tour notre position et ce que nous voudrions. L'avenir de la Suisse ne peut guère se concevoir dans une sorte d'insularité continentale puisqu'elle est située au coeur de l'Europe, relève de trois de ses importantes cultures et a des échanges intenses avec le Marché Commun. D'où notre désir de régler nos relations avec le Marché Commun sur une large base. Nous pensons qu'un règlement étendu serait aussi dans l'intérêt de la Communauté. Nous avons lu avec attention le rapport de la commission consacré aux membres de l'AELE non candidats à l'adhésion. Nous sommes heureux que le Comité des Ministres se penche sur cette importante question. Le rapport de la commission suscite cependant de notre part certaines observations. En premier lieu, il nous semble que l'inventaire des solutions possibles manque de souplesse. Il faut éviter de faire entrer la Suisse dans un casier déterminé, selon une formule préétablie. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes réjouis de la formule de conversations exploratoires. Le problème est complexe et il ne pourra être résolu que par une recherche en commun. Dans notre esprit, les conversations exploratoires devraient être abordées sans aucun préalable. Pour des raisons connues, la Suisse ne peut devenir membre à part entière de la Communauté. Mais un simple accord commercial serait insuffisant et ne tiendrait pas compte de notre situation. Entre ces deux extrêmes, il devrait être possible de trouver une entente nous permettant de participer à l'édification européenne. En second lieu, le rapport se limite presque uniquement au secteur douanier. Celui-ci est certes important, mais il ne devrait pas être le seul à être considéré. Nous souhaitons conclure avec la Communauté un accord couvrant également d'autres domaines où nous pensons pouvoir apporter une contribution intéressante pour tous (coopération monétaire, scientifique, etc.). Le rapport prévoit des consultations avec les candidats à l'adhésion sur les conversations avec les autres

membres de l'AELE. Nous n'avons naturellement aucune objection à ce mode de faire, mais nous espérons qu'il ne retardera pas le déroulement de nos discussions, car il est important que toutes les négociations se terminent en même temps, afin d'éviter un nouveau compartimentage de l'Europe. Enfin, en ce qui concerne le timing, nous attacherions du prix à ce que nos conversations exploratoires puissent commencer aussi vite que possible après l'ouverture des négociations avec les candidats à l'adhésion, c'est-à-dire au début de l'automne.

Sur chacun des points soulevés, M. Vaes a répondu de la façon la plus positive. Les Belges considèrent aussi que les conversations devraient s'engager sans aucun préalable; l'énumération des solutions dans le rapport de la commission est en effet trop restrictive; la délégation belge plaidera pour que le mandat qui sera donné à la commission permette d'explorer toutes les possibilités; il ne faudrait pas se limiter au secteur douanier, mais examiner aussi les autres domaines pouvant être inclus dans un arrangement entre la Communauté et la Suisse; en ce qui concerne le timing, les autorités belges voient la nécessité de commencer dès que possible et cela devrait pouvoir se faire au début de l'automne.

Nous passâmes ensuite à la Conférence de la sécurité européenne. L'Ambassadeur Forthomme nous rappela l'attitude de l'OTAN, puis nous renseigna en détail sur ses délibérations. L'essentiel peut se résumer comme suit:

L'OTAN a accepté les deux points de l'ordre du jour de Prague, en les élargissant, et en a ajouté un troisième, celui de la réduction équilibrée des forces. Cette initiative qui concerne le fond du problème se double d'une seconde relative à la procédure. Dès que l'OTAN aura constaté que les puissances de l'Est sont sérieusement attachées à la détente (négociations Bonn-Moscou, Bonn-Varsovie, SALT), elle envisage que les contacts bilatéraux soient suivis d'une phase de pourparlers multilatéraux, informels, et qui ne devraient pas avoir le caractère d'une préconférence. Cette phase pourrait se dérouler dans une capitale neutre, à l'échelon des ambassadeurs.

Les Belges attachent une très grande importance à la question du retrait équilibré des forces, mais conviennent que seul son principe pourrait être arrêté au cours de la Conférence européenne, ses modalités d'exécution devant être débattues dans un autre forum.

Les conclusions que l'on peut dégager de ces entretiens sont les suivantes:

a) Les Belges ont nettement changé d'attitude à notre égard. Probablement parce qu'en relation avec la Conférence de la sécurité européenne ils se rendent compte qu'un dialogue entre les deux blocs tournerait rapidement court s'il n'y avait pas quelqu'un pour faire le joint; notre neutralité a repris de la valeur à leurs yeux. Vu cet état d'esprit nouveau, nous avons intérêt à pousser nos contacts avec eux. Tel est d'ailleurs le désir répété à plusieurs reprises par M. Vaes. La coopération avec nos commensaux neutres est souvent boiteuse. Il serait utile de la compléter, là où cela est possible, par une certaine coopération avec des pays comme la Belgique, la Hollande et le Luxembourg.

b) En matière d'intégration, les déclarations qui nous ont été faites d'une façon catégorique sont satisfaisantes; elles témoignent d'une ouverture d'esprit à notre égard que nous ne pensions pas trouver. Nous pourrions nous y référer utilement par la suite.

c) En ce qui concerne la sécurité européenne, soit du côté de l'Est, soit du côté de l'Ouest, on attache de l'importance aux neutres. Les uns et les autres cherchent à les attirer dans leur camp. Si nous voulons tirer parti de cette conjoncture afin de renforcer notre position, la Suisse doit demeurer un intermédiaire valable pour les deux blocs et ne pas entrer dans le jeu de l'un ou de l'autre.

Micheli -